

Cher enfant d'Apollon, dont les savantes veilles
 Vont donner l'avantage à la postérité
 De sçavoir acquérir et garder la santé
 Par des voyes qui n'ont point jusqu'ici de pareilles.

Tes deux premiers travaux contiennent des merveilles
 Que nul autre que toy n'avoit ainsi traité,
 Mais avecque tant d'art et tant de vérité,
 Qu'en gagnant nos esprits tu charmes les oreilles.
 Ton éloquence jointe à la capacité,
 Y mesle l'agréable avec l'utilité,
 Tels livres seulement sont dignes de parêtre (*sic*).

Observant leur pratique on ne saurait périr:
 Par l'un, DOCTE BARRA, tu nous apprends à naître,
 Par l'autre tu nous sçais empescher de mourir.

La seconde pièce est un distique latin composé par le docteur Jean-Baptiste Panthot, médecin de Lyon et auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns, tels que le *Traité de la Baguette*, ainsi que celui des *Dragons et des Escarboucles*, sont encore recherchés. Voici son distique :

Terminus humani legitur qua pagina partus,
 Ingenii partus terminus ipsa fuit.

Quelqu'exagérés que soient les éloges donnés à Barra par l'avocat Vaginay et par le médecin Panthot, ils témoignent assez que Barra jouissait alors d'une certaine renommée. Le principal but de l'auteur, en faisant cet ouvrage, a été de critiquer Jean Peissonel, médecin de Marseille, qui avait traité le même sujet ; mais, comme l'a remarqué Eloy, dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, Barra a fini par ne rien prouver, sinon qu'il y a des naissances tardives et des naissances précoces. Le facétieux Rabelais avait déjà traité cette question, comme on pourra le voir dans le troisième chapitre de son *Gargantua*. « En 1764, nous dit le docteur Trolliet, dans sa notice sur Barra